

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION

DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE

SUR LES OUVRAGES ENVOYÉS AU CONCOURS

DE L'ANNÉE 1902

PAR

M. PAUL VIOLLET

Lu dans la séance du 25 juillet 1902



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M D CCCCII

INSTITUT.
1902. — 15.

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION

DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE

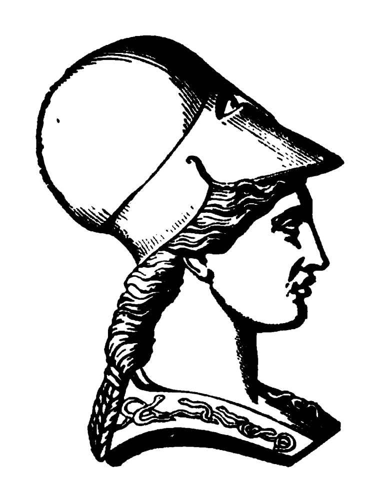
SUR LES OUVRAGES ENVOYÉS AU CONCOURS

DE L'ANNÉE 1902

PAR

M. PAUL VIOLLET

Lu dans la séance du 25 juillet 1902



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M D CCCC II

INSTITUT.
1902. — 15.

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION

DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE

SUR LES OUVRAGES ENVOYÉS AU CONCOURS

DE L'ANNÉE 1902

PAR

M. PAUL VIOLLET

Lu dans la séance du 25 juillet 1902

Messieurs,

Le nombre des travaux envoyés au concours des antiquités de la France n'était pas, cette année, très considérable. Nous ne comptons que dix-neuf concurrents. Mais la valeur de la plupart de ces travaux était assez grande pour que la Commission ait cru devoir vous saisir du projet de demander à M. le Ministre de l'Instruction publique l'autorisation d'ajouter une quatrième médaille celles qui sont prévues au budget.

La première médaille a été décernée à M. Pallu de Lessert pour un ouvrage intitulé : *Fastes des provinces africaines,* 2 vol. in-4°.

M. Pallu de Lessert a réuni, classé, discuté tous les renseignements historiques et épigraphiques concernant les différents fonctionnaires chargés du gouvernement des provinces africaines sous la République romaine et sous l'Empire, proconsuls de la province d'Afrique, légats de Numidie, procurateurs de Maurétanie, vicaires et comtes d'Afrique, etc. Les fastes des provinces africaines embrassent une période de près de six siècles. C'est le nom du vainqueur de Carthage qui apparaît en tête, 146 ans avant J.-C. ; c'est celui du comte Boniface qui, pour la province proconsulaire, termine la liste, au milieu du Ve siècle après J.-C. Les premières notices sont entièrement rédigées à l'aide des renseignemants fournis par les auteurs; la série épigraphique remonte seulement à l'an 50 avant J.-C. Ce n'est pas aux seules inscriptions d'Afrique qu'il faut demander des éclaircissements sur les hommes qui ont joué un rôle dans cette province : des inscriptions de Rome, d'Asie, d'Espagne ou des provinces danubiennes en disent souvent beaucoup plus long sur leur carrière.

M. Pallu de Lessert a consulté toutes les sources : il a su en tirer un parti excellent, complétant les textes mutilés, classant avec critique les inscriptions non datées, assignant sa place à chacune d'elles, restituant, à l'occasion, des noms que les précédents éditeurs n'avaient pas su compléter ou retrouver. Grâce à M. Pallu de Lessert, l'histoire de l'occupation romaine en Afrique a fait un grand pas; ce savant a mis entre les mains des cher-

cheurs et des archéologues un instrument de travail excellent et digne de toute confiance : il a condensé, systématisé, classé, souvent parachevé, les recherches si laborieuses entreprises depuis plus d'un demi-siècle par nos savants et par nos officiers.

La deuxième médaille a été décernée à M. le chanoine Porée, pour un ouvrage intitulé : *Histoire de l'abbaye du Bec*. L'histoire de cette célèbre abbaye qui fut, au XIe et au XIIe siècle, le centre d'un puissant mouvement littéraire, est conduit avec une irréprochable méthode. C'est une monographie excellente et des plus complètes. La fondation, les époques de grandeur et celles de décadence ont été étudiées avec le même soin, traitées avec la même impartialité, la même sûreté de critique, la même simplicité de bon goût,

M. Calmette, ancien élève de l'École des chartes et de l'École des hautes études, a envoyé au concours un ouvrage qui a paru dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*, sous ce titre : *La diplomatie carolingienne du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve* (843-877). C'est une étude très sagace, très pénétrante. L'auteur s'efforce de démêler, à travers les dires insuffisants et rapides des chroniqueurs, les ambitions et les intrigues ; en un mot, la politique si mal connue, si difficile à déchiffrer de Lothaire II, de Louis le Germanique, de Charles le Chauve. Ce domaine obscur est ingénieusement éclairé. Avec une critique, une finesse voisine de la subtilité (la subtilité n'était-elle pas un instrument nécessaire à la tâche entreprise ?) M. Cal-

mette sait acheminer le lecteur vers des solutions qui souvent s'imposent, qui toujours sont plausibles. Le style est solide et ferme. La langue, précise comme la pensée. Votre Commission a décerné la troisième médaille à M. Calmette.

La quatrième a été attribuée à M. Charles de Lasteyrie, ancien élève de l'École des chartes, pour un ouvrage consacré à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges. Fort bien composée, cette histoire de Saint-Martial est aussi très solidement documentée. L'auteur, après avoir critiqué la légende de saint Martial, décrit l'administration intérieure de l'abbaye et consacre une excellente étude archéologique à la basilique et au monastère. Approfondissant ensuite des questions économiques jusqu'à ce jour insuffisamment traitées, il expose les éléments de la fortune immobilière de l'abbaye et en retrace les vicissitudes. Cette œuvre s'inspire d'un très sage esprit critique. Elle émane d'un débutant, et elle pourrait souvent être présentée comme un modèle, encore bien qu'on ait pu y relever certaines lacunes et imperfections.

La première mention honorable a été accordée à M. l'abbé Chomton, auteur de l'*Histoire de l'église Saint-Bénigne de Dijon,* travail d'érudition considérable, dont la composition laisse peut-être à désirer, mais qui est très consciencieusement fouillé en des sens très divers, hagiographie, histoire, archéologie; de nombreuses pièces justificatives ajoutent à la valeur de l'ouvrage. Votre Commission a été heureuse de rendre un hommage mérité à M. l'abbé Chomton.

M. Jules Gauthier et M. le comte Joseph de Sainte-Agathe obtiennent la seconde mention honorable pour l'*Obituaire du chapitre métropolitain de Besançon*. Le recueil constitué par ces deux érudits à l'aide des divers nécrologes et livres d'anniversaires de l'église métropolitaine de Besançon est précédé d'une préface très simple, très claire, mais qu'on souhaiterait plus développée. L'*Obituaire du chapitre de Besançon,* qui commence au XIe siècle et finit au XVIIIe, sera désormais le principal élément d'information pour l'établissement de la liste correcte des dignitaires ecclésiastiques du diocèse; il nous fournit aussi quelques renseignements archéologiques précieux, des données importantes sur les biens et sur les revenus de l'église de Besançon.

La troisième mention honorable a été accordée à M. l'abbé Dubarat pour un livre intitulé : *Le missel de Bayonne de 1543,* et pour un opuscule intitulé : *La Réforme en Béarn. Procès-verbal de la ferme et de la vente des biens saisis dans les cantons de Morlaas, Lembeye, Montaner, Garlin et Thèze.*

Sous ce titre beaucoup trop modeste *Le missel de Bayonne,* M. l'abbé Dubarat étudie longuement l'histoire religieuse de la ville et du diocèse de Bayonne. Le public savant reprochera à l'auteur des longueurs inutiles, le défaut trop fréquent de critique; mais il reconnaîtra que M. l'abbé Dubarat a mis en lumière une foule de traits intéressants pour l'histoire de Bayonne. Le chapitre consacré aux anciens livres liturgiques du diocèse, chapitre autour duquel sont venues se grouper peu à peu les

recherches et les découvertes plus larges de l'auteur, est comme le centre de l'ouvrage et ne mérite que des éloges; il ne serait pas juste, en effet, de reprocher à l'érudit auteur de n'avoir pas mentionné un bréviaire de Bayonne, imprimé en Espagne en 1492, car ce bréviaire vient seulement d'être signalé et aucun exemplaire n'en a encore été retrouvé.

La Réforme en Béarn est un précieux opuscule; l'auteur, dans une très utile introduction, expose avec précision les mesures que Jeanne d'Albret prit dans ses États contre les catholiques. Les documents qu'il publie sont importants.

Deux ouvrages de M. Cazalis de Fondouce : *L'Hérault aux temps préhistoriques ; La cachette de fondeur de Launac,* ont fixé l'attention de la Commission. Depuis de longues années, M. Cazalis de Fondouce suit avec persévérance les fouilles entreprises dans le département de l'Hérault, et groupe toutes les découvertes appartenant à la période dite préhistorique. Il le fait avec une mesure, un tact, un bon sens d'autant plus remarquables que de telles qualités se rencontrent trop rarement dans les écrits relatifs aux monuments de cette période. *L'Hérault aux temps préhistoriques* est enrichi d'illustrations nombreuses et bien choisies. L'auteur n'apporte que des renseignements sûrs et les présente avec méthode. Il féconde ces données par d'heureux rapprochements entre objets similaires trouvés dans des contrées différentes. *La cachette de fondeur de Launac* est la description très complète d'une trouvaille importante faite aux environs de Montpellier : l'examen des objets découverts suggère à l'auteur des observations

judicieuses sur l'époque de transition du bronze au fer ; cette période semble caractérisée par l'introduction dans l'industrie du bronze d'objets nouveaux, et aussi de motifs d'ornementation nouveaux. Une quatrième mention a été décernée à M. Cazalis de Fondouce.

La cinquième mention a été attribuée à M. Roger Rodière pour un ouvrage intitulé : *Les corps saints de Montreuil.* Montreuil est une des villes du nord de la France qui a possédé et même qui possède encore le plus riche dépôt de reliques authentiques ou ayant du moins une origine connue. M. Roger Rodière a étudié avec beaucoup de soin et dans un esprit vraiment critique l'histoire des reliques conservées dans l'ancienne abbaye de Saint-Saulve, dans l'abbaye de Sainte-Austreberthe et dans diverses églises et chapelles de Montreuil et des localités environnantes. Pour Saint-Saulve, M. Rodière remonte jusqu'au VIe siècle; pour Sainte-Austreberthe, jusqu'à la fin du XIe siècle. De nombreuses et intéressantes pièces justificatives prouvent la variété et l'étendue des recherches auxquelles s'est livré ce consciencieux et sagace travailleur.

La sixième mention a été décernée à M. le chanoine Auvergne pour un ouvrage intitulé : *Histoire de Morestel* (Isère). Cette étude d'histoire locale a paru mériter les encouragements de l'Académie. Elle est le fruit de recherches approfondies : il semble qu'aucun document n'ait été négligé et l'information générale, en ce qui touche les choses du moyen âge, information qui manque trop souvent, ne fait point ici défaut. Mais les matières pourraient être

mieux ordonnées; les exigences d'une érudition exacte et précise pourraient être mieux remplies. Ces imperfections nous ont empêché de donner à ce bon livre un meilleur rang.

Tel est, Messieurs, le résultat du travail toujours difficile auquel s'est livrée votre Commission pour s'acquitter de la mission délicate que vous lui aviez confiée.

Les Membres de la Commission des Antiquités de la France,

Léopold Delisle, Gaston Paris, Alexandre Bertrand, Paul Meyer, Héron de Villefosse, Auguste Longnon, Paul Viollet, Anatole de Barthélemy.

L'Académie, après avoir entendu la lecture de ce rapport, en a adopté les conclusions.

Certifié conforme :

Le Secrétaire perpétuel,

H. Wallon.

Paris. — Typographie de Firmin-Didot et Cie, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob. — 42467.



